

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2025-06-18-14

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juin, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A.M, M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoint, M. BREARD D ; Mme POIS M.B., M. BENET M., M. FONTAINE S., Mme MOA K., M. NOVICK C., Mme WILK I., Mme PETAIN A., M. MANGARD B. ;

Etaient absents excusés : Mme FIHUE-BUQUET (pouvoir à Brigitte Fleury), M. LEROY E. (pouvoir à Loïc Beaucamp) ; M. LECOQ L.(pouvoir à Hervé Vasselin), Mme POIS L. (pouvoir à Marie-Beatrice Pois)

Etaient absents : M. COUAILLET T., M. SERAFFIN JC ; , M. PETIT M. ; Mme BREAD A., Mme BOUCLON S., M. WINTER G., M. AVRIL V.

Date de convocation : 11/06/2025

Date d'affichage : 11/06/2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 16

Votants : 20

M. Loïc Beaucamp a été désigné secrétaire de séance

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SENIOR PAR LE BAILLEUR SOCIAL SEMINOR

Le bailleur social SEMINOR est en phase de consultation des entreprises en vue des travaux de construction des 3 longères, dédiées au logements senior et adaptés, rue Edouard Cannevel.

SEMINOR sollicite la ville pour obtenir un accord de principe pour une garantie communale, à hauteur de 30% pour le prêt PLUS et 100% pour le prêt PLS.

Le bailleur reviendra vers la collectivité dès que l'avancement de l'opération le permettra, lorsque les contrats et les modèles de garanties seront connus afin que le conseil municipal puisse en délibérer.

Le conseil municipal est invité dans un premier temps à délibérer sur l'accord de principe demandé.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

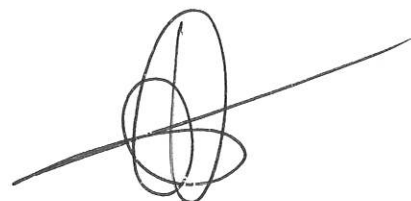
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte l'inscription à l'ordre du jour, d'un sujet additif, relatif à la garantie communale accordée aux futurs emprunts contractés par le bailleur social SEMINOR, pour le projet de construction de 3 longères, rue Edouard Cannevel, Saint-Nicolas d'Aliermont,
- Approuve le principe d'une garantie d'emprunt communale sollicité par le bailleur SEMINOR ;
- Autorise Madame le Maire ou tout Adjoint pris dans l'ordre du tableau à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision ;
- Autorise Madame le Maire à prendre toutes décisions qui seraient la suite ou la conséquence de la présente délibération.

Le Maire, Blandine LEFEBVRE



Le secrétaire de séance, Loïc Beaucamp



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Au registre sont les signatures,
Le 26 février 2025,